

Licence professionnelle Gestion de la qualité et des risques dans les bio-industries

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion de la qualité et des risques dans les bio-industries. 2013, Université Pierre et Marie Curie - UPMC. hceres-02038183

HAL Id: hceres-02038183

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038183>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion de la qualité et des risques dans
les bio-industries

de l'Université Paris 6 – Pierre et
Marie Curie

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion de la qualité et des risques dans les bio-industries
(LiQual)

Dénomination nationale : SP2-Industries chimiques et pharmaceutiques

Demande n° S3LP140005390

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) – Paris VI, campus de Jussieu
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2 – Production et transformations

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *LiQual* existe depuis septembre 2002. Elle forme les futurs diplômés aux activités liées à la qualité et aux risques dans le domaine des industries de la santé et du bien-être ainsi qu'à la sécurité sanitaire dans le domaine des industries agroalimentaires. Elle fait partie des 17 licences professionnelles proposées par l'UPMC et repose sur le socle du parcours professionnalisant commun à plusieurs d'entre elles. Cette licence professionnelle ne semble pas avoir de formation concurrente au niveau national visant à la fois ces activités et ces secteurs professionnels. Cette licence *LiQual* est proposée sous un régime d'alternance à une vingtaine d'étudiants par an.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle vise à former des cadres d'étude en recherche et développement, des cadres de fabrication, ou du contrôle qualité dans les industries de transformation. La construction pédagogique de la formation semble pertinente, avec un bon équilibre entre volets théoriques, pratiques et immersion professionnelle. La place donnée aux disciplines techniques fondamentales en début de formation, semble peut-être légère pour des étudiants issus de L2 *Sciences du vivant*, origine cible de la formation ; le reste de la formation étant principalement consacré aux méthodes de la qualité ou de la gestion des risques.

Les projets tuteurés ont lieu dans les entreprises accueillant les alternants. Ils se réalisent pendant deux quinzaines en début de formation, alors que les étudiants n'ont peut-être pas encore toutes les connaissances nécessaires pour être confrontés à la conduite de projets réels : cette période correspond donc plus à une familiarisation avec la structure d'accueil.

Les effectifs sont raisonnables (21 en moyenne), pour une formation relativement attractive puisqu'environ 70 dossiers sont étudiés par l'équipe pédagogique. Malgré un projet pédagogique revendiqué d'une formation à finalité professionnelle destinée aux étudiants de L2, et la mise en place dans l'établissement d'un parcours de L2 professionnalisant, la part d'étudiants provenant de licence reste modeste (environ 20 %) tandis que les étudiants venant de BTS sont les plus nombreux (43 %, DUT : 28 %). On ne connaît pas le ratio admis/inscrits, l'effectif maximal visé par l'équipe pédagogique étant de 30. Le taux de réussite est proche de 100 %.

La formation en alternance concerne principalement des apprentis (90 %). La formation continue existe par le biais de contrats de professionnalisation (10 %) mais l'accès à la formation par la validation d'acquis (VAP ou VAE) est quasiment inexistant.

La participation des professionnels aux enseignements est globalement conséquente : ils assurent 34 % des enseignements dans des domaines variés. Mais il faut noter, qu'à l'exception de trois d'entre eux, la participation des 25 professionnels s'établit autour de deux à six heures chacun. Ce grand nombre de participants contribue toutefois à tisser des liens dans tous les domaines visés par la formation.

Un conseil de perfectionnement existe et les professionnels y participent, contribuant au pilotage de la formation.

Les enquêtes nationales à 30 mois pilotées par l'université ont obtenu un taux de réponse très faible (28 puis 36 %), et donnent un taux d'insertion (55 %) peu fiable. Les enquêtes à six mois pilotées par le centre de formation d'apprentis n'ont guère de meilleurs résultats (28 % de répondants pour la dernière enquête - 50 % de diplômés en emploi). Pour une formation à effectif restreint, il est surprenant que l'équipe pédagogique ne réalise pas ses propres enquêtes, alors que les chiffres précédents, mêmes peu pertinents, sont alarmants.

Cependant, la durée d'obtention du premier emploi est faible. Les emplois correspondent bien aux métiers et niveaux de qualification visés par la formation.

Le pilotage de la formation s'effectue selon une organisation classique et le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an (transmission d'un compte rendu). Il n'est pas fait mention d'une évaluation des enseignements par les étudiants. De même, l'autoévaluation ne semble pas correspondre à une pratique régulière de l'équipe pédagogique pour faire évoluer la formation.

- Point fort :
 - L'alternance comme modalité pédagogique.

- Points faibles :
 - Une insertion professionnelle délicate (50 %) si les données, très incomplètes, des enquêtes fournies sont bien significatives de la situation.
 - Le suivi insuffisant du devenir des diplômés.
 - La très faible part d'inscrits en VAE, ou reprise d'études.

Recommandations pour l'établissement

La licence professionnelle *Gestion de la qualité et des risques dans les bio-industries* est une formation construite selon le régime de l'alternance qui devrait pouvoir accueillir plus d'étudiants en provenance de licence. Il serait très pertinent de procéder à un suivi plus efficace de l'insertion professionnelle dont le taux semble beaucoup trop modeste au regard des enquêtes disponibles, dont les taux de réponse sont eux-mêmes trop faibles.

Il est certainement possible de développer la formation continue et d'accueillir des candidats en reprise d'études *via* la VAE.

Il est également recommandé de procéder à une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

**Observations de l’établissement à l’évaluation AERES
du diplôme de Licence Professionnelle
Gestion de la Qualité et des Risques dans les Bio-Industries**

Domaine : Sciences, Technologie, Santé
Secteur Professionnel : SP2-Industries chimiques et pharmaceutiques
Numéro d’habilitation : LP-S3LP140005390

Nous accusons réception de votre évaluation concernant la Licence Professionnelle, et nous remercions les experts pour la qualité des remarques formulées.

La remarque des évaluateurs concernant le manque de délivrance de l’annexe descriptive au diplôme est justifiée. En raison des limitations de son système d’information scolaire, l’UPMC n’a pas pu mettre en place jusqu’à présent l’édition automatisée de l’annexe descriptive au diplôme. L’objectif de l’UPMC est de mettre en place cette édition durant le prochain contrat, dans le cadre de la refonte du système d’information étudiant qui a été entreprise depuis 2010.

Pour faire suite aux recommandations et conclusions, nous nous permettons de revenir vers vous pour apporter des éléments complémentaires vous permettant, nous l’espérons, de mieux comprendre les choix qui ont été les nôtres.

Insertion professionnelle et suivi du devenir des diplômés : les données sont collectées par le service centralisé de l’UPMC. Celui-ci développe une réflexion à laquelle nous nous associons pour déterminer les actions à mener vis-à-vis des diplômés afin d’améliorer la collecte. Par exemple, pour renforcer les liens avec les promotions des actions telles qu’une cérémonie de remise de diplôme a été mise en place, le développement d’un site web pro (UPMC Pro) pour inciter les étudiants à développer une notion d’appartenance à une université... Nous allons néanmoins, en collaboration avec le CFA-UPMC, entreprendre un suivi plus personnalisé du devenir des étudiants, ce que permet la taille des promotions.

Inscriptions en VAE : la LiQual a été délivrée par le biais de la VAE au cours de ces dernières années. En revanche, il n’y a pas de candidat qui se soit présenté demandant une VAE préalable pour s’inscrire ensuite en LiQual. Si ce cas se présentait dans les prochaines années, le dossier serait examiné par la commission VAE de la Formation Permanente de l’UPMC dans laquelle siège le responsable pédagogique de la LiQual. Notons que des demandes d’inscriptions par le biais des congés formation ont émergé cette année.

Evaluation de la formation par les étudiants : ceci est déjà en place d’une part par le biais de l’équipe pédagogique universitaire, d’autre part par le biais du CFA-UPMC. Ces évaluations sont analysées et prises en compte lors des Conseils de Perfectionnement de la LiQual et du CFA-UPMC.